



3 juillet 2014

(14-3814)

Page: 1/3

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

1.	Membre notifiant: <u>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2.	Organisme responsable: <i>Ministry for Food and Drug Safety</i> (Ministère de la sécurité sanitaires des aliments et des médicaments)
3.	Produits visés (Prière d'indiquer le(s) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): Aliments, innocuité des aliments, additifs alimentaires, emballages et contenants pour aliments
4.	Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable: <input checked="" type="checkbox"/> Tous les partenaires commerciaux <input type="checkbox"/> Régions ou pays spécifiques:
5.	Intitulé du texte notifié: <i>Proposed Draft Amendment of the Enforcement Rule of the Special Act on Safety Control of Children's Dietary Life</i> (Avant-projet de modification du règlement d'application de la Loi spéciale sur la surveillance de la sécurité sanitaire de l'alimentation des enfants). Langue(s): coréen. Nombre de pages: 13 http://members.wto.org/crnattachments/2014/sps/KOR/14_2973_00_x.pdf
6.	Teneur: Révision du règlement d'application de la Loi spéciale sur la surveillance de la sécurité sanitaire de l'alimentation des enfants: <ul style="list-style-type: none">- unification de deux formulaires distincts (Formulaire I "Liste des zones de sécurité officielles s'agissant de l'alimentation des enfants" (<i>Report of Accredited Children Food Safety Zone List</i>) et Formulaire III "Liste des vendeurs d'aliments préférés des enfants à l'intérieur de la zone" (<i>Report of Children's favorite food retailers list within the Zone</i>));- établissement d'une marque d'accréditation unique pour les établissements commerciaux exemplaires, les produits de qualité certifiée et les sociétés respectueuses de la santé des enfants; et- spécification de dispositions relatives à l'inspection des établissements fournissant des services d'alimentation et de leurs centres de service agréés.
7.	Objectif et raison d'être: <input checked="" type="checkbox"/> innocuité des produits alimentaires , <input type="checkbox"/> santé des animaux , <input type="checkbox"/> préservation des végétaux , <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes , <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites.

8.	<p>Existe-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer laquelle:</p> <p><input type="checkbox"/> Commission du Codex Alimentarius (<i>par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (<i>par exemple, numéro de chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou du Code sanitaire pour les animaux aquatiques</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Convention internationale pour la protection des végétaux (<i>par exemple, numéro de la NIMP</i>)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Néant</p> <p>La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:</p>
9.	<p>Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles: Préavis (<i>Advance Notice</i>) du Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments n° 2014-167 du 16 juin 2014 (disponible en coréen)</p>
10.	<p>Date projetée pour l'adoption (jj/mm/aa): À déterminer.</p> <p>Date projetée pour la publication (jj/mm/aa): À déterminer.</p>
11.	<p>Date projetée pour l'entrée en vigueur: <input type="checkbox"/> Six mois à compter de la date de publication, et/ou (jj/mm/aa): À déterminer.</p> <p><input type="checkbox"/> Mesure de facilitation du commerce</p>
12.	<p>Date limite pour la présentation des observations: <input checked="" type="checkbox"/> Soixante jours à compter de la date de distribution de la notification et/ou (jj/mm/aa): 1^{er} septembre 2014</p> <p>Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: <input type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input type="checkbox"/> point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:</p> <p><i>Ministry of Food and Drug Safety</i> (Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments) #187 Osongsaengmyeong2-ro, Osong-eup, Cheongwon-gun, Chungcheongbuk-do 363-700 (Corée) République de Corée Téléphone: +(82 43) 719 1559 Fax: +(82 43) 719 1550 Courrier électronique: wtokfda@korea.kr</p>

- 13. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: [] autorité nationale responsable des notifications, [] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:**

Documentation accessible sur le site Web du Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments: <http://www.mfds.go.kr/>. Autre adresse à laquelle la documentation peut être obtenue:

Ministry of Food and Drug Safety (Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments)

#187 Osongsaengmyeong2-ro, Osong-eup, Cheongwon-gun, Chungcheongbuk-do
363-700 (Corée)

République de Corée

Téléphone: +(82 43) 719 1559

Fax: +(82 43) 719 1550

Courrier électronique: wtokfda@korea.kr